



**Mercredi 15 mai 2019– N°546**



Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS  
Abonnement annuel en mairie : 15 € pour un envoi à chaque numéro  
Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : [accueil.mairie@broons.fr](mailto:accueil.mairie@broons.fr) Site Internet : [www.broons.fr](http://www.broons.fr)

## *Elections européennes* *26 mai 2019*



Le Parlement Européen est la seule institution de l'Union Européenne élue au suffrage universel direct. Depuis 1979, les élections européennes ont lieu tous les 5 ans au même moment dans tous les Etats membres de l'Union Européenne.

En 2019, elles auront lieu du 23 au 26 mai. **En France, elles se dérouleront le dimanche 26 mai.**

Le nouveau Parlement européen sera composé de 705 membres. Le nombre de sièges est réparti entre les états membres, en fonction de leur population. La France en comptera 79.

En France, les membres du Parlement Européen sont élus sur des listes nationales au scrutin proportionnel à un seul tour. Chaque tendance politique présentera une liste de 79 candidats. A l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Une fois élus, les représentants des citoyens de l'Union Européenne siègent par groupes européens qui reflètent leur sensibilité politique et non leur nationalité. Ils agissent alors dans des domaines tels que : l'emploi, les droits sociaux, le climat, l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation, la sécurité.

Le Parlement européen adopte avec le Conseil (les états membres) la quasi-totalité des normes européennes (directives et règlements), ainsi que le budget annuel qui finance les politiques de l'Union Européenne.

Le Parlement Européen donne obligatoirement son approbation pour tout accord commercial et surveille les négociations menées par la Commission Européenne. La composition de la Commission européenne est liée aux résultats de l'élection du Parlement Européen. Il en élit le Président et auditionne les candidats aux postes de commissaires.

### **BUREAUX DE VOTE:**

Les trois bureaux de vote, installés à la salle des fêtes, seront ouverts à **8 heures et clos à 18 heures:**

- ⇒ bureau n° 1 dans la moitié de la grande salle près de la scène,
- ⇒ bureau n° 2 dans l'autre moitié,
- ⇒ bureau n° 3 dans la petite salle attenante.

Pour les 3 bureaux de vote, l'accès des personnes handicapées se fait par le bureau n°3.

Vacances, obligations professionnelles, formation, problèmes de santé... Vous serez absents au moment des élections européennes, pensez à la procuration. Vous devez vous rendre à la gendarmerie.

### **QUE FAUT-IL PRESENTER AU MOMENT DU VOTE?**

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote et **de justifier impérativement de son identité** en plus de la nouvelle carte d'électeur qui va être expédié prochainement par courrier.

#### **Liste des pièces d'identité acceptées au moment du vote :**

- carte nationale d'identité/passeport en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans
- carte du combattant avec photographie et délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- permis de conduire, carte vitale avec photographie
- permis de chasser avec photographie, délivré par l'office national de la chasse et de la faune sauvage
- carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie
- titre de séjour en cours de validité

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Trophée Cycliste de Dinan Agglomération

Le Trophée Cycliste de Dinan Agglomération est une course cycliste composée de 5 épreuves réparties sur les **mercredis du 5 juin au 3 juillet 2019**. Organisé en partenariat avec les clubs cyclistes du territoire il regroupe chaque mercredi environ 80 coureurs sur chaque course (Pass et 2e/3e catégorie junior) avec un classement général à l'issue des cinq dates.

Chaque semaine, à partir de 19h, les cyclistes investissent les zones d'activités du territoire à travers des circuits de quelques kilomètres.

Mercredi 5 juin > Zone de Vaucouleur - Vildé Guingalan

Mercredi 12 juin > Zone d'Activités du Guinefort - Saint-Carné

Mercredi 19 juin > Parc d'Activités du Chemin Vert - Matignon

**Mercredi 26 juin > Zone d'Activités du Chalet - Broons**

Mercredi 3 juillet > Zone d'Activités des Alleux - Taden

Les inscriptions se font directement auprès du Comité de Bretagne Cycliste et des clubs affiliés.

Le public est le bienvenu pour encourager les coureurs, découvrir la discipline et les zones d'activités autrement ! Accès gratuit. Restauration et buvette sur place.

### Transports scolaires des collégiens 2019-2020

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, la Région Bretagne est devenue responsable de la mise en œuvre des transports scolaires dans le cadre de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi Notre).

► La liste des services (itinéraires, horaires, points d'arrêts, inscriptions...) desservant notre commune est consultable sur le site régional dédié aux transports : [www.breizhgo.bzh](http://www.breizhgo.bzh).

► Les demandes d'adaptation d'itinéraires et de points d'arrêt doivent impérativement être déposées en mairie avant le 29 mai 2019.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le **02.22.51.42.20**.

### Permanence Info Energie

Vous envisagez de réaliser des travaux d'économies d'énergie dans votre logement, et vous souhaitez connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Vous avez été récemment démarché, et souhaitez vérifier la fiabilité des informations qui vous ont été communiquées, isolation, chauffage, eau chaude, ventilation, énergies renouvelables... un **conseiller FAIRE de Dinan Agglomération propose de répondre à vos questions le mardi 11 juin 2019 entre 14h et 17h dans les locaux de la maison intercommunale de Broons (avec ou sans rendez-vous)**.

Prise de rendez-vous au 02.96.87.42.44 ou par mail : [infoenergie@dinan-agglomeration.fr](mailto:infoenergie@dinan-agglomeration.fr)

### Piscine

La piscine de Broons, située à la Planchette, est ouverte au public

#### Horaires du 23 avril au 7 juillet 2019 :

Le lundi, mardi, vendredi de 11h30 à 13h30

Le samedi de 14h à 18h.

Fermée le mercredi, jeudi et dimanche.

Tél : **02 96 84 70 01**

#### Tarifs :

Individuels : 3 € adulte, 2 € enfant

Carte de 10 entrées : adulte 28 € et 15 € enfant

## ENTREPRISES

### Graineterie Laguitton

Située rue de la Barrière, la Graineterie sera fermée 1 mois à partir du 3 juin 2019 pour travaux. La graineterie/épicerie VRAC « **LE JUSTE POIDS** » ouvrira ses portes début juillet 2019.

### Exploitation agricole

Nous recherchons un porcher pour un élevage de 210 truies, situé à Yvignac-la-Tour, **06.01.15.48.53**.

Un essaim d'abeilles envahit votre propriété, pour vous en débarrasser gratuitement, appelez M Jean-Yves DESPRES au Bar de la Mairie au **02.96.84.74.04**.

Vide maison le **samedi 25 mai et le dimanche 26 mai** de 9h à 19h au 19 rue de Brondineuf. Vente cartes téléphoniques, timbres, vaisselle, jeux, outillage, tarare, baratte... 06.77.94.72.18.

**Les petites annonces paraîtront sur le prochain BIB.**



### FESTIVITES EN MAI (Salle des fêtes)

Samedi 18 : Fête bavaroise, Comité de jumelage Broons/Neufahrn

Dimanche 19 : Thé dansant avec la Belle Epoque, club des Aînés Sévignac

Vendredi 24 : Soirée jeux à partir de 20h à l'accueil périscolaire, chacun peut ramener ses jeux.

Dimanche 26 : Elections européennes

### ÉTAT-CIVIL

Naissances :

**26/04/2019** : Gabriel SAVCIUC

**28/04/2019** : Robin PERRON

Décès :

**01/05/2019** : Mme Denise GODIN née BOTREL, 2 rue du 19 Mars 1962, 87 ans.

**03/05/2019** : M Marcel BERHAULT, 27 rue de la Barrière, 96 ans.

**04/05/2019** : Mme Thérèse REBOURS née BERHAULT, 2 rue du 19 Mars 1962, 88 ans.

**12/05/2019** : Mme Simone DELEUSME née CHARLIER, 2 rue du 19 Mars 1962, 93 ans.

### POUR MEMOIRE

Groupe médical : **02.96.84.61.47**

Groupe vétérinaire : **02.96.84.61.46**

Maison Intercommunale : **02.96.84.72.75**.

Dinan Agglomération : **02.96.87.14.14**

Déchetterie : lundi, mercredi, samedi : 9h à 12h et 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 17h. Tél. : **02.96.84.70.56**

Gendarmerie : lundi de 14h à 18h, mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Tél. : **02.96.84.60.17**.

**Rendez-vous le 29 mai 2019**  
ou sur notre site internet [www.broons.fr](http://www.broons.fr)